

QUESTIONNAIRE DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES ANIMAUX

à l'attention des candidat-e-s aux municipales 2014

A l'attention de M. Jacques Lahaye

Candidat à la mairie de Moulins

Monsieur,

Vous vous êtes porté candidat aux prochaines élections municipales de mars 2014.

Ouvrant quotidiennement sur le terrain pour pallier à la détresse animale et dénoncer les abus commis à l'encontre des animaux, nous souhaitons connaître votre programme concernant la condition des animaux et quelle place vous réservez à l'animal en ville. Vous n'êtes pas sans savoir, en effet, l'attention de plus en plus grande des Français au respect des animaux et à leur protection.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre. Vos réponses (ou absence de réponse) seront publiées, à l'intention de nos adhérents et du public.

Nous souhaitons également pouvoir vous rencontrer pour en discuter.

Nous vous remercions de votre attention et de vos réponses.



CDA de Paris12^e



CODE ANIMAL



L214 ETHIQUE ET ANIMAUX



RAC



DROITS DES ANIMAUX



AFDA



DIGNITE ANIMALE

1 - Les animaux de compagnie

- Les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

Je suis très conscient de ce besoin, Président de Viltàis nous avons au CHRS mis en place un accueil des animaux au CHRS pour les SDF ou les personnes en situation d'urgence

- Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

Subvention aux associations.

- Les chats libres ou chats errants

Dans différents endroits se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». Les personnes désireuses d'assurer leur entretien -nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ?

Discussion ouverte sur les problèmes de voisinage.

Comptez-vous apporter des solutions au fonctionnement de la fourrière ?
Si oui, lesquelles ?

Je connais mal le fonctionnement mais la fourrière doit être respectueuse des animaux.

Comptez-vous mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants comme le pratique la ville de Clermont-Ferrand ainsi que plusieurs autres villes françaises et étrangères ?

J'y suis à priori favorable

En collaboration avec les vétérinaires ?

oui

En collaboration avec une association de protection animale ?

oui

- Les espaces de détente

Contrairement à certaines villes de province ou étrangères, Moulins n'offre que très peu d'espace, voir pas du tout, pour la détente des chiens. Or il s'avère qu'une forte demande d'espaces canins se développe.

Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ?

A étudier avec votre association.

- Les mendiants avec animaux

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe dans les centres urbains, utilisant des animaux -chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Certaines de ces personnes venant des pays de l'est, font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables. Malgré de nombreuses réclamations, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

Je n'ai pas vu sur Moulins ce type de mendicité si ce n'est pour les jeunes SDF mais ce n'est pas comparable, je réagirai si la situation se présente en liaison avec la police municipale

2- Les pigeons

Avec encore une mauvaise réputation les désignant de « rats volants », les pigeons font cependant partie du paysage de la ville. Certaines municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population.

D'autre part, le nourrissage des pigeons pose toujours problème. Des instructions enjoignant de ne pas les nourrir sont peu compréhensibles de certaines personnes qui ressentent le fait d'être verbalisées comme une injustice.

Envisagez-vous l'implantation de pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation de répulsifs divers contre ces oiseaux ?

Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage ?

Une trop forte concentration de pigeons pose des problèmes aux riverains, je reste opposé au nourrissage.

3- Les menus non carnés

De nombreuses études sérieuses le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de provinces, Strasbourg, Suresnes, Dijon, St Etienne, Marseille, Metz, Lyon, Hoenheim ... des collectivités ont mis à leurs menus des repas végétariens, et à Paris la mairie du 2^{ème} arrondissement expérimente avec succès ces menus sans produits animaux.

Comptez-vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière ? [Présenter un repas végétarien régulièrement peut donner l'envie de s'interroger sur nos pratiques alimentaires, j'y suis favorable](#)

Mise en place d'un jour végétarien par semaine dans les cantines ? [A voir en concertation avec les usagers](#)

Proposition d'un menu végétarien en plus du menu habituel ? [A voir en concertation avec les usagers](#)

Et dans quel type de collectivité ? [Restauration municipale](#)

4- Les animaux dans les pratiques culturelles et traditionnelles

- Les cirques

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ». C'est le cas par exemple en région Ile de France de Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Bagnolet ou encore Bessancourt². En région Rhône-Alpes, Vernaison, Chassieu, Vourles, Pontcharra sur Turdine, Propières et Portes-lès-Valence, en Alsace Illkirch, en Languedoc-Roussillon Villeneuve-lez-Avignon, en Picardie Creil se sont engagées dans cette voie par la signature d'un arrêté.

Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ? [Je suis favorable à l'accueil des cirques avec animaux](#)

Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu ?

- En exposition

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leurs besoins élémentaires, à l'indignation des visiteurs témoins.

Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ? [Je ferai respecter le bien être des animaux](#)

- Les combats avec animaux

Dans certaines régions de France perdurent des pratiques traditionnelles où des actes de cruauté sont commis sur les animaux (la corrida dans le sud, les combats de coqs dans le nord), parfois soutenues par les municipalités.

Quelle est votre position à l'égard de ces pratiques ? [Pas favorable à titre personnel](#)

Les encourageriez-vous ou décideriez-vous de les interdire ? [J'irai vers l'interdiction car cela ne correspond pas aux pratiques locales](#)

5 - La faune sauvage

De plus en plus, les citoyens se déclarent importunés par les pratiques de chasse, tant sur le plan éthique que relevant de la sécurité, étant empêchés de pouvoir circuler et pratiquer leurs activités habituelles, en raison de la forte présence des chasseurs dans la nature, dont certains sont auteurs d'accidents de chasse, parfois mortels et impliquant des mineurs.

Les associations préconisent des mesures raisonnables visant à préserver la sécurité publique et à protéger la faune :

- Instaurer l'interdiction, et veiller à son application, de chasser à moins de 250 m des routes, chemins publics, lieux de réunions publiques et habitations.

favorable

- Interdiction de chasser le dimanche. [Question qui ne se pose pas à Moulins](#)

- Interdiction de la chasse à courre. [Question qui ne se pose pas à Moulins](#)

Quelles sont les mesures que vous prendrez à ce sujet ?

6 - Fonctionnement municipal

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu, de nommer un-e adjoint-e chargé-e de la question animale ? [non](#)

7 – Statut de l'animal

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes.

Quel est votre avis sur ce sujet ?

[Plutôt favorable](#)

8 - Autres

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

[La consultation citoyenne qui doit dépasser le choix personnel des élus, le respect de la dignité des animaux.](#)

Merci d'envoyer ce formulaire à :

Association Dignité Animale 32 rue Gabriel Péri 69100 VILLEURBANNE

Ou à dignite.animale03@gmail.com

monique & hervé